

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2022/173 

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET DEUX, le 12 décembre, à 19 heures, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 7 décembre 2022

Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Hélène Rossi, Freddy Riotton, Joël Zoppé, Christian Roux, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Jacqueline Bonato, Jean Pierre Barba

Pouvoirs : Yannick Faure à Jérôme Fauconnier- Eric Vallier à Jacqueline Bonato- Pierre Suzzarini à Gilles Barbe-Véronique Meneghin Caprio à Caroline Fiorucci- Aymeric Faivre à Eric Furmenczak- Claude Girard à Hélène Rossi- Fabienne Croze à Christian Roux- Pierrick Bonenfant à Jean Pierre Barba

Présents : 31

Pouvoirs : 8

OBJET : ACQUISITION D'UN CAMION DE COLLECTE POUR LES EMBALLAGES

Face à la hausse des coûts de collecte des emballages, et après avis favorable de la commission Déchets, il est proposé que la CCT acquière un nouveau camion destiné à la collecte des emballages et de le financer par un emprunt (inscription au budget 2023 pour livraison 1er semestre 2024).

Ce camion servira également de camion de remplacement pour la collecte des ordures ménagères.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver l'acquisition d'un camion de collecte en 2023 pour collecter les emballages et d'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès du Département de l'Isère afin de financer cette acquisition.

Le plan de financement prévisionnel s'établit de la façon suivante :

Désignation	Dépenses H.T	Recettes		Taux
Châssis camion	207 902,18 €	Département de l'Isère	54 119,49 €	17,12%
Grue+ benne à compaction	98 388,97 €	Autofinancement CCT	262 021,66 €	82,88%
Equipements hiver	9 000,00 €			
Carte grise	850,00 €			
Total	316 141,15 €	Total	316 141,15 €	100%

La subvention représente 50% des équipements soit 17.12 % du montant total

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le 22/12/2022

SLOW

ID : 038-200030658-20221212-2022_173-DE

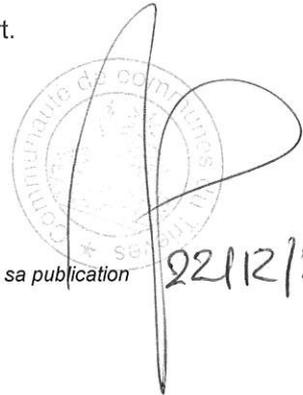
- **APPROUVE** l'acquisition d'un nouveau camion de collecte
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget Déchets 2023
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention du Département pour les équipements accessoires
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 12 décembre 2022

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 22/12/22 et de sa publication



22/12/22